

Bagnolet, le

**la filiÈre**  
CENTRE NATIONAL DE FORMATION

**CFASVA**

CFA DES MÉTIERS TECHNIQUES  
DU SPECTACLE VIVANT ET  
DE L'AUDIOVISUEL

Madame, Monsieur,

Vous avez exprimé votre intérêt pour nos formations **Régisseur de spectacle, option plateau, lumière ou son**, dispensées par le Centre de Formation des Apprentis du spectacle vivant et de l'audiovisuel, et nous vous en remercions.

**Vous trouverez ci-joint les documents concernant la session 2019/2021 que nous vous demandons de bien vouloir lire attentivement :**

- Fiche descriptive de la formation que vous avez choisie
- Fiche présentant les fonctions auxquelles préparent nos trois formations de régisseur de spectacle (plateau, lumière et son)
- Plaquette de présentation du CFA
- Récapitulatif des étapes d'admission au CFA
- Dossier de candidature à compléter

**Pour faire acte de candidature, nous vous invitons à noter les étapes nécessaires à votre admission**

- **Etape 1 : vérifier que vous remplissez les conditions d'admissibilité**
- **Etape 2 : faire acte de candidature** jusqu'au vendredi 29 mars 2019
- **Etape 3 : satisfaire aux épreuves préalables** qui auront lieu d'avril à mai 2019
- **Etape 4 : signer un contrat d'apprentissage** avec une entreprise du secteur

**Voir le détail de ces étapes dans le document récapitulatif ci-joint**

**Pour en savoir plus, venez participer à l'une de nos réunions d'information** au CFPTS les mercredis 30 janvier, 13 février, 6 et 20 mars 2019 au CFPTS/Bagnolet (réservation obligatoire sur le site du CFA [www.cfa-sva.com](http://www.cfa-sva.com)).

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre établissement, recevez nos sincères salutations.

Jérémie Vivier  
Responsable opérationnel du CFA

